

## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, QUE :

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal, la directrice générale et greffière-trésorière déposera, devant le conseil municipal à sa séance ordinaire qui aura lieu le mardi 5 mai 2026 à 19 h 30 au centre communautaire, 3090, rue Principale, le rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, ainsi que le rapport du vérificateur transmis en vertu de l'article 966.2 dudit Code.

DONNÉ à Saint-Jean-Baptiste ce 28<sup>e</sup> jour d'avril deux mille vingt-six.

Le greffier-adjoint,



Xavier Fontaine